L'ASTROLABE
SCÈNE DE MUSIQUES ACTUELLES D'ORLÉANS

OFFRE D'EMPLOI CDI : RESPONSABLE GESTION BAR ET ACCUEIL DU PUBLIC

L'association L'Antirouille gère depuis 2004, la salle de concert L'Astrolabe à Orléans, labellisée SMAC par le Ministère de la Culture et de la Communication.
L'équipement comprend 2 salles de spectacles de 570 et 220 places. La structure organise une 60aine de concerts par saison et 2 festivals hors les murs, rassemblant au total 25 000 spectateurs.
L'association est à la recherche d'un.e responsable de la gestion des bars et de l'accueil du public afin d'assurer la gestion des débits de boissons, la coordination des équipes bénévoles et le bon fonctionnement du vestiaire. Elle ou il veillera à la qualité de l'accueil du public lors des événements organisés par l'association.

Dans ce cadre elle ou il aura notamment pour tâches :

- Gestion et animation des débits de boisson de l'Astrolabe et lors des événements hors-les-murs
- Constitution des équipes bénévoles nécessaires au bon fonctionnement des activités de l'Astrolabe dans et hors les murs.
- Participation à la gestion de l'accueil du public sur les concerts, en lien avec le Régisseur d'exploitation
- Coordination et animation de l'accueil des bénévoles sur les spectacles en lien avec le Régisseur d'exploitation
- Ponctuellement, organisation de réceptions privatives

Qualifications requises
- 3 à 5 années d'expérience dans la gestion d'un bar
- Expérience en lien avec les musiques actuelles et/ou le secteur associatif
- Permis B

Profil recherché
- Compétences liées à la gestion d'un bar: approvisionnement, gestion de stock, encaissement, politique commerciale, service des boissons
- Compétences administratives : bureautique, gestion de planning, outils numériques de communication
- Sens du travail en équipe, aisance relationnelle et sens de l'écoute
- Aptitude au management d'équipe et à la communication (orale et écrite)
- Autonomie, sens de l'organisation, de la planification et de l'anticipation, créativité dans le cadre de l'animation des bars

Rémunération et avantages
- Salaire selon groupe 5 de la Convention Collective des Entreprises Artistiques et Culturelles : 1 900 € Brut par mois
- Chèques-déjeuners + Mutuelle prise en charge à 80 % par l'association.

Candidatures
Les candidatures (CV + lettre de motivation au format pdf impératif) sont à adresser au Président de l'association avant le 15 novembre 2024 par mail : recrutement@lastrolabe.org